



**HAL**  
open science

## L'industrie osseuse. Des poinçons pour unique mobilier.

Isabelle Sidéra

► **To cite this version:**

Isabelle Sidéra. L'industrie osseuse. Des poinçons pour unique mobilier.. Bailloud G., Burnez C., Du-day H., Louboutin C. La grotte d'Artenac à Saint-Mary (Charente). Révision du gisement éponyme., Société préhistorique française., pp. 50-53., 2008, Travaux, 8., 978-2-913745-33-4. halshs-00272888

**HAL Id: halshs-00272888**

**<https://shs.hal.science/halshs-00272888>**

Submitted on 21 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

TRAVAUX 8

2008

# *La grotte sépulcrale d'Artenac à Saint-Mary (Charente) révision du gisement éponyme*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ DE POITIERS


FACULTÉ DES SCIENCES

Institut de Géologie  
ET  
d'Anthropologie Préhistorique

POITIERS, le 27 Juin 60

Messieurs Gérard Bailloud  
et Claude Burnez ont  
autorisé à fouiller la  
grotte préhistorique  
découverte à Saint-Mary  
(Charente).

Le Directeur de la  
Circonscription Préhistorique  
de Poitiers.



ETIENNE PATTE

*Sous la direction de*  
Gérard BAILLOUD  
Claude BURNEZ  
Henri DUDAY  
Catherine LOUBOUTIN

évidente et que cette série ne présente aucun argument en faveur de la présence de la « livre de beurre », méthode pourtant prédominante dans la production laminaire du Néolithique final.

La dispersion des pièces référencées, groupées pour la plupart dans le quart nord-ouest de la grotte, correspond à celle des restes humains, tous niveaux confondus. Il est impossible de les associer à un dépôt particulier. Le squelette isolé en B2, daté du Néolithique moyen, ne semble pas être lié à des offrandes lithiques, mais il semble difficile de vouloir généraliser cette observation aux autres sépultures de la même époque pour expliquer la carence de pièces en silex. Enfin, on remarquera que les quelques éléments qui pourraient appartenir à un Paléolithique moyen sont isolés en périphérie de l'ensemble principal, près de la paroi. Ils pourraient témoigner de la première occupation de la cavité.

---

### L'INDUSTRIE OSSEUSE : DES POINÇONS POUR UNIQUE MOBILIER

(I. SIDERA)

---

L'étude de l'industrie osseuse a été réalisée de façon totalement indépendante de l'analyse des autres documents. Malgré l'absence d'information relative à la situation chrono-culturelle du corpus, un effort d'analyse a été effectué pour situer les vestiges dans un contexte donné.

Dix ou onze outils perforants très stéréotypés composent cette industrie. Ils sont tous exécutés à partir de métapodes de ruminants, domestiques dans quatre cas, sauvages dans deux sûrs, peut-être cinq (l'identification anatomique est de l'auteur).

Deux procédés de débitage président à la fabrication de ces poinçons. La majeure partie des pièces est réalisée selon le procédé le plus commun durant tout le Néolithique, aboutissant aux formes d'outils perforants les plus répandues. Il s'agit de la découpe en deux parties d'un métapode exécutée à partir des faces antérieure et postérieure de l'os, souvent un métacarpe, dont on a préservé un segment de l'épiphyse distale (la poulie). Ce procédé est appliqué à neuf fragments d'outils (fig. 23, n<sup>os</sup> 1 à 5 et fig. 24, n<sup>os</sup> 3 à 6). Les deux poinçons restant (fig. 24, n<sup>os</sup> 1 et 2) sont obtenus par un procédé de découpe en quart de métapodes de cervidés. Ajoutons qu'ils constituent deux segments complémentaires à l'intérieur du métapode et peuvent provenir du même support initial.

La banalité des procédés et des outils n'interdit pas l'affichage d'un caractère culturel. La proportion des procédés de débitage est, en effet, significative et le nombre élevé des poinçons découpés en deux est tout particulièrement caractéristique du Chasséen. C'est du moins ce qui ressort d'une comparaison entre les industries domestiques de cette culture, où le nombre de ces poinçons est remarquable, et celles du Michelsberg, où sont valorisés d'autres types (Sénépart et Sidéra, 1991). Le techno-type « outil perforant sur métapode découpé en deux » est encore prépondérant parmi les

poinçons figurant en contexte funéraire du Chasséen septentrional, constituant une nouvelle différence avec les outils perforants funéraires du Michelsberg (Sidéra, 2000). Un trait identitaire s'exprime donc bien au travers de ces outils. Aussi, leur prédominance dans les dépôts sépulcraux de la grotte d'Artenac traduit soit une présence chasséenne ou apparentée soit la perduration d'un tel fonds. En l'absence de certitude de disposer ou non de la totalité des objets disposés dans la grotte, aucune conclusion ne saurait cependant être tirée.

Le procédé de découpe en quart, qui permet de conformer les métapodes de grands ruminants à un standard qui tient en main, est mise à profit à partir du Rubané du Bassin parisien. Dans la moitié sud, il est systématisé dans le Montbolo et le Chasséen, comme à Montou à Corbères-lès-Cabanes dans les Pyrénées-Orientales (Sidéra et Claustre, à paraître) et à Montauban, le Verdier, dans le Tarn-et-Garonne (Vaquer, 1990, fig. 158). On le trouve aussi dans le Centre-Ouest, cette fois en très nette majorité, dans le petit ensemble du début du Néolithique moyen II de Gouzon à Chauvigny (Éneau *et al.*, 1998, p. 97) et, plus au nord, dans celui de La Pierre Tourneresse à Cairon (Calvados), apparenté au même horizon chronologique (Clément-Sauleau *et al.*, 2000; Sidéra, 2001a). Dans la série chasséenne de La Villette à Louviers (Eure), ce procédé prédomine (Giligny, 2005). Cette facture de poinçons, encore attestée par quelques exemplaires dans le Peu-Richard (Bonnissent *in* Burnez et Fouéré, 1999; Burnez, 2006), résulte d'une tradition de fabrication bien implantée et développée dans l'Ouest, probablement à partir d'un substrat Villeneuve-Saint-Germain. Elle est diffusée au travers du Cerny et des cultures régionales qui lui sont apparentées.

Une certaine homogénéité stylistique se dégage de l'ensemble. Elle est due à de faibles variations opératoires dans le débitage et à l'absence des suppléments d'aménagements courants sur ce type de pièce. Le sciage paraît en effet presque toujours effectué sur la totalité de la longueur des métapodes (*cf.* descriptif des figures). Dans quelques cas, le façonnage et le raffûtage de la pointe le recourent. Deux méthodes de débitage pourraient donc avoir été mises en œuvre. Un sciage intégral, d'une épiphyse à l'autre et sur les deux faces de l'os, pourrait illustrer une première méthode (fig. 23, n<sup>o</sup> 3). Un sciage partiel, exécuté sur les deux faces, depuis l'une des épiphyses jusqu'à mi-fût, complété d'une percussion, pourrait en illustrer une deuxième (fig. 23, n<sup>o</sup> 5 et fig. 24, n<sup>os</sup> 3 et 4). Un long emploi de l'objet, ayant significativement raccourci et déformé la pointe, pourrait cependant être à l'origine du même résultat morphologique. Quant aux épiphyses, elles sont laissées brutes, aucune n'a été transformée (fig. 23). Ce dernier trait n'est pas conforme aux poinçons du Chasséen méridional, dont les crêtes épiphysaires sont fréquemment retouchées par une abrasion légère ou appuyée (Sidéra et Claustre, à paraître), mais à ceux du Chasséen septentrional.

Signalons, enfin, un changement de la teinte naturelle de l'os et un glacis très développé sur cinq objets (fig. 23, n<sup>o</sup> 3; fig. 24, n<sup>os</sup> 1 à 4). Un traitement

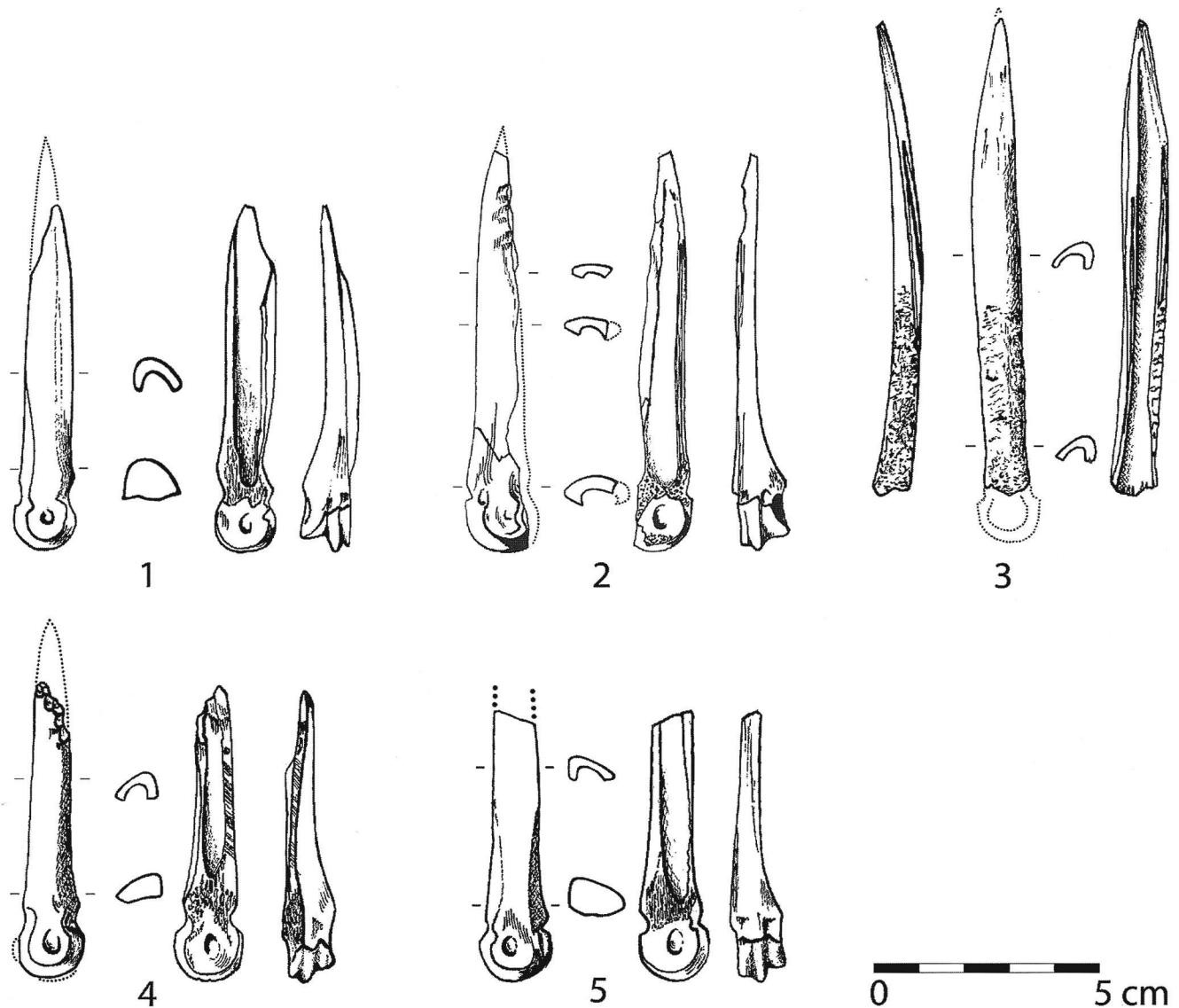


Fig. 23 – Saint-Mary, grotte d'Artenac (Charente) – Industrie osseuse : outils perforants.

N° 1 : outil perforant fabriqué sur un métacarpe distal de mouton scié bilatéralement en deux, dont les traces de sciage sont visibles jusqu'à l'épiphyse. Aucun autre aménagement en dehors de celui de la pointe n'est présent. Un vestige de poli d'usage est situé à la base de la pointe. L'épiphyse présente un émoussement caractéristique prouvant la manipulation avant dépôt. L'état de conservation de la pièce est mauvais et ne permet pas de préciser l'origine de la brisure. Celle-ci, étant donnée la forme de la fracture, a dû être produite par mâchonnage (carré D5).

N° 2 : outil perforant réalisé à partir d'un métacarpe de mouton scié bilatéralement en deux. L'épiphyse distale a été conservée en guise de poignée. Seule la pointe a été aménagée. L'apex est manquant et la base du fût, incomplète. Cela résulte du mâchonnage par un animal dont il subsiste quelques traces de crocs. L'objet était donc entier lorsqu'il a été déposé. Les traces de fabrication, en particulier de sciage, sont encore nettement visibles. Les traces d'utilisation sont, en revanche, nettement altérées par le mâchonnage. Il subsiste cependant un poli d'utilisation sur l'arête sénestre de l'avant de la pointe, qui atteste l'utilisation préalable de la pièce avant sa déposition (couche I, carré A7).

N° 3 : fragment distal d'un outil perforant fabriqué sur un métacarpe distal de petit ruminant scié bilatéralement en deux. Les traces de sciage, visibles depuis la brisure jusqu'à la base de la pointe, témoignent d'un sciage intégral. L'épiphyse a été mâchonnée, comme l'attestent des traces de crocs et une détérioration chimique de la surface osseuse. Les traces de raclage de la pointe, résultant de son ravigage, attestent une usure préalable au dépôt. Un glacis associé à une couleur crème, non naturelle, rend compte du traitement thermique probable de cette pièce (couche I, carré D6).

N° 4 : outil perforant fabriqué sur un métacarpe distal de mouton scié bilatéralement en deux. Aucun aménagement sinon celui de la pointe n'a été appliqué. L'outil est brisé par moitié, mâchonné par un animal. Les traces de sciage sont visibles, celles d'utilisation ont en grande partie disparues. Un reste de poli d'utilisation sur l'arête sénestre de l'avant de la pointe atteste l'utilisation préalable de la pièce avant son dépôt dans la tombe (HS).

N° 5 : outil perforant fabriqué sur un métacarpe distal de mouton scié bilatéralement en deux. L'irrégularité d'un des bords de découpe correspond peut-être à un sciage partiel mené depuis l'épiphyse jusqu'à mi-fût, suivi d'une percussion. Aucun autre aménagement que celui de la pointe ni aucune trace d'utilisation n'ont été relevés. L'outil présente une brisure récente. Les traces de sciage sont apparentes jusqu'à l'épiphyse (HS).

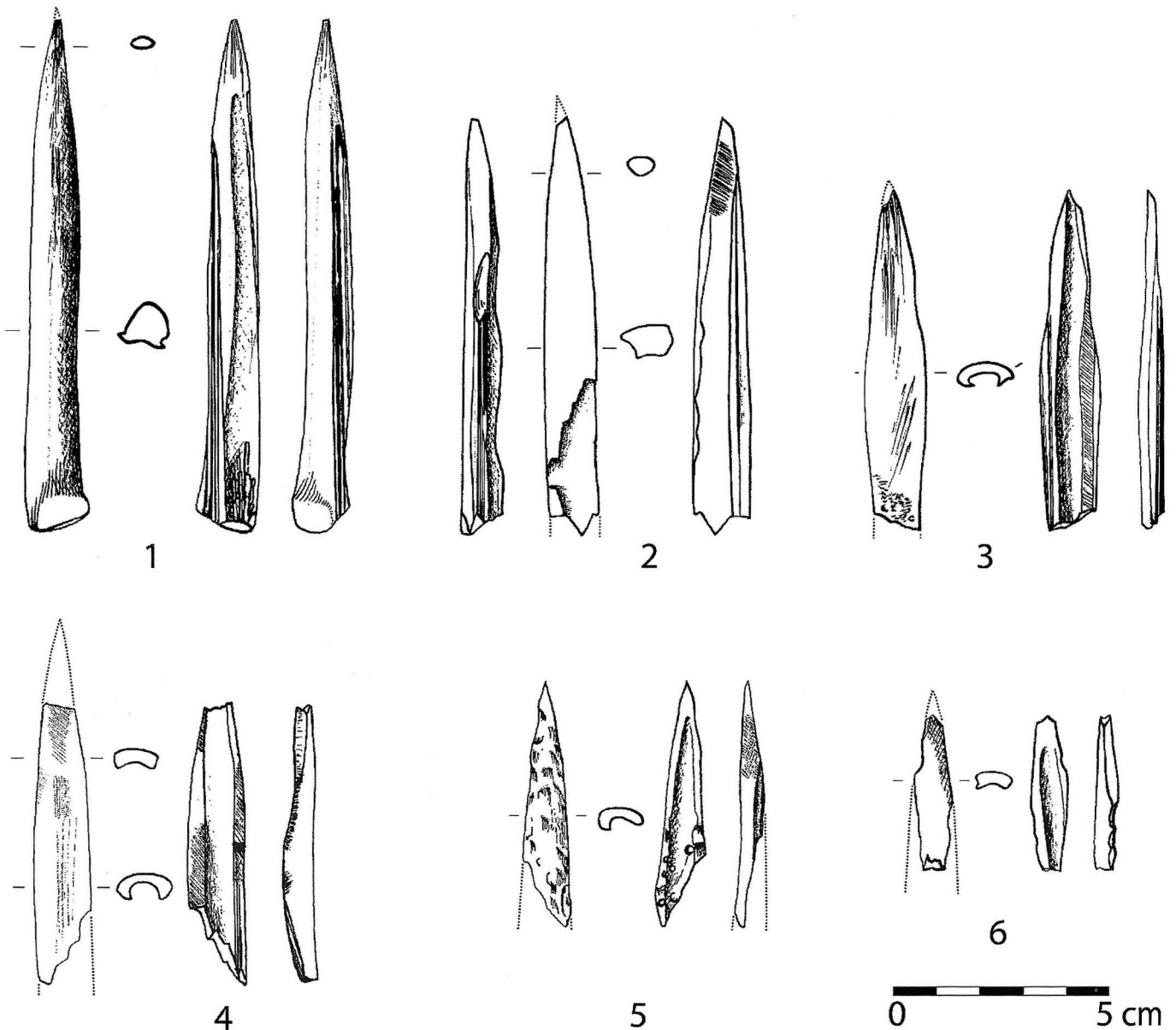


Fig. 24 – Saint-Mary, grotte d'Artenac (Charente) – Industrie osseuse : outils perforants.

**N° 1** : outil perforant entier élaboré à partir d'un métatarse de cerf scié bilatéralement en quart. Le sciage est intégral et a laissé de profondes rainures. Les condyles latéraux de l'épiphyse ont été mis à plat par abrasion. La pointe comporte quelques traces de raclage correspondant au raffûtage. Les traces d'usage ne sont pas perceptibles à un grossissement de 40 x, obturées par le glacis dû au traitement thermique. Toutefois la pointe présente une déformation d'usage très locale, une individualisation de l'apex. La robustesse du métapode indique que la longueur initiale de l'outil devait être presque deux fois plus importante que sa taille actuelle. L'outil a donc été longtemps utilisé avant d'être déposé dans la tombe. Un glacis couvrant et une coloration brun-gris, non naturelle, attestent de façon sûre le traitement thermique (HC).

**N° 2** : fragment distal d'un outil perforant entier réalisé à partir d'un métatarse de cerf scié bilatéralement en quart. La brisure de l'épiphyse est récente. Le sciage est intégral et a laissé de profondes rainures. La pointe comporte des traces d'abrasion correspondant au raffûtage. Un traitement thermique est attesté par un glacis couvrant et une teinte jaunâtre, mouchetée de noir (HS).

**N° 3** : fragment distal d'un outil perforant réalisé à partir d'un métatarse distal, peut-être de biche, scié bilatéralement en deux. Les traces de sciage sont particulièrement bien marquées. Interrompues de façon nette à la base de la pointe, elles pourraient indiquer un sciage partiel effectué depuis l'épiphyse jusqu'à mi-fût, suivi d'une percussion, à moins que le façonnage n'ait recoupé les traces de sciage. L'un des bords de sciage a en effet été abrasé. Des traces d'abrasion grossières sont localisées sur l'ensemble de la pointe, qui présente aussi des empreintes de raclage. Les traces d'usure ne sont pas perceptibles et surtout ne se distinguent pas du glacis produit par le traitement thermique. Un reste de poli d'usure est encore visible sur les bords. Le glacis développé sur la surface de la pièce associé à une zone de dessiccation de la structure osseuse est l'indice d'un traitement thermique (HC).

**N° 4** : outil perforant fabriqué sur un métatarse distal, peut-être de biche, scié bilatéralement en deux. Les traces de sciage, interrompues sous la pointe, indiqueraient un sciage partiel, mené depuis l'épiphyse jusqu'à mi-fût. Des traces d'abrasion grossières sont localisées sur l'ensemble de la pointe. Un reste de poli d'usure est encore visible sur les bords. Un glacis développé sur la surface de la pièce est associé à une zone de dessiccation de la structure osseuse. Cela indiquerait que l'objet a subi un traitement thermique (pas de marquage sur la pièce).

**N° 5** : esquille de pointe d'un outil perforant probablement fabriqué avec un métapode de ruminant scié bilatéralement en deux qui, de toute évidence, est mâchonnée. Des restes de raclage et d'abrasion, un vestige de poli d'usure sont encore visibles sur la pointe, malgré son mauvais état de conservation (carré C6).

**N° 6** : fragment mésial mâchonné de pointe réalisée à partir d'un métapode de petit ruminant scié bilatéralement en deux. Les traces de sciage sont encore visibles (pas de marquage sur la pièce).

thermique leur a été probablement appliqué qui, à des fins techniques ou stylistiques, cherche à transformer la matière (Sidéra, 2001b).

La plupart des pièces ont été utilisées avant d'être déposées. Certaines le sont peu (fig. 23, n° 3). D'autres, par une taille très inférieure à celle du segment initial, signalent une usure très développée (fig. 24, n° 1).

Un seul objet est préservé dans son intégrité (fig. 24, n° 1). Les autres, vraisemblablement entiers initialement, ont été brisés après leur déposition par des animaux dont les crocs et la salive ont laissé des traces caractéristiques d'altération sur certains pièces (fig. 23, n°s 1, 2, 3 et 4; fig. 24, n°s 5 et 6). Aucun des fragments, pointes ou bases d'objets, ne s'ajuste.

Aucun vestige ne peut être rapporté avec certitude à telle ou telle période d'utilisation, la quasi totalité des pièces en matières dures d'origine animale étant hors stratigraphie. Seuls deux poinçons sont indiqués comme provenant de la couche I (fig. 23, n°s 2 et 3), l'un d'un secteur (carré D6) où, à vrai dire, toutes les strates se terminent en biseau et fusionnent à proximité de la paroi (fig. 3, 6 et 7) tandis que l'autre provient de la même couche, en A7 c'est à dire en limite externe de la grotte. Un autre poinçon porte l'indication d'un carré (D5) mais sans précision de couche (fig. 23, n° 1). Le

poinçon fig. 24, n° 5 provient du carré C6, sans plus de précision.

### LA PARURE NON MÉTALLIQUE

(A. POLLONI, H. DUDAY,  
C. LOUBOUTIN et P. FOUÉRE)

Les parures de la grotte d'Artenac constituent un ensemble varié composé de 83 objets. Les plus abondants sont les perles, confectionnées à partir de divers matériaux. Les plus nombreuses sont en cuivre (36) et ont été étudiées par Benoît Mille au C2RMF. Les perles en coquillage sont bien représentées (27) tout comme celles en calcaire (12).

Les dentales sont au nombre de cinq. D'autres objets sont représentés par des pièces isolées : un coquillage perforé, une hache-pendeloque et un fragment de bracelet uniforné en roches tenaces.

#### Parure en coquillage

La parure en coquillage comprend des objets non façonnés et des perles.

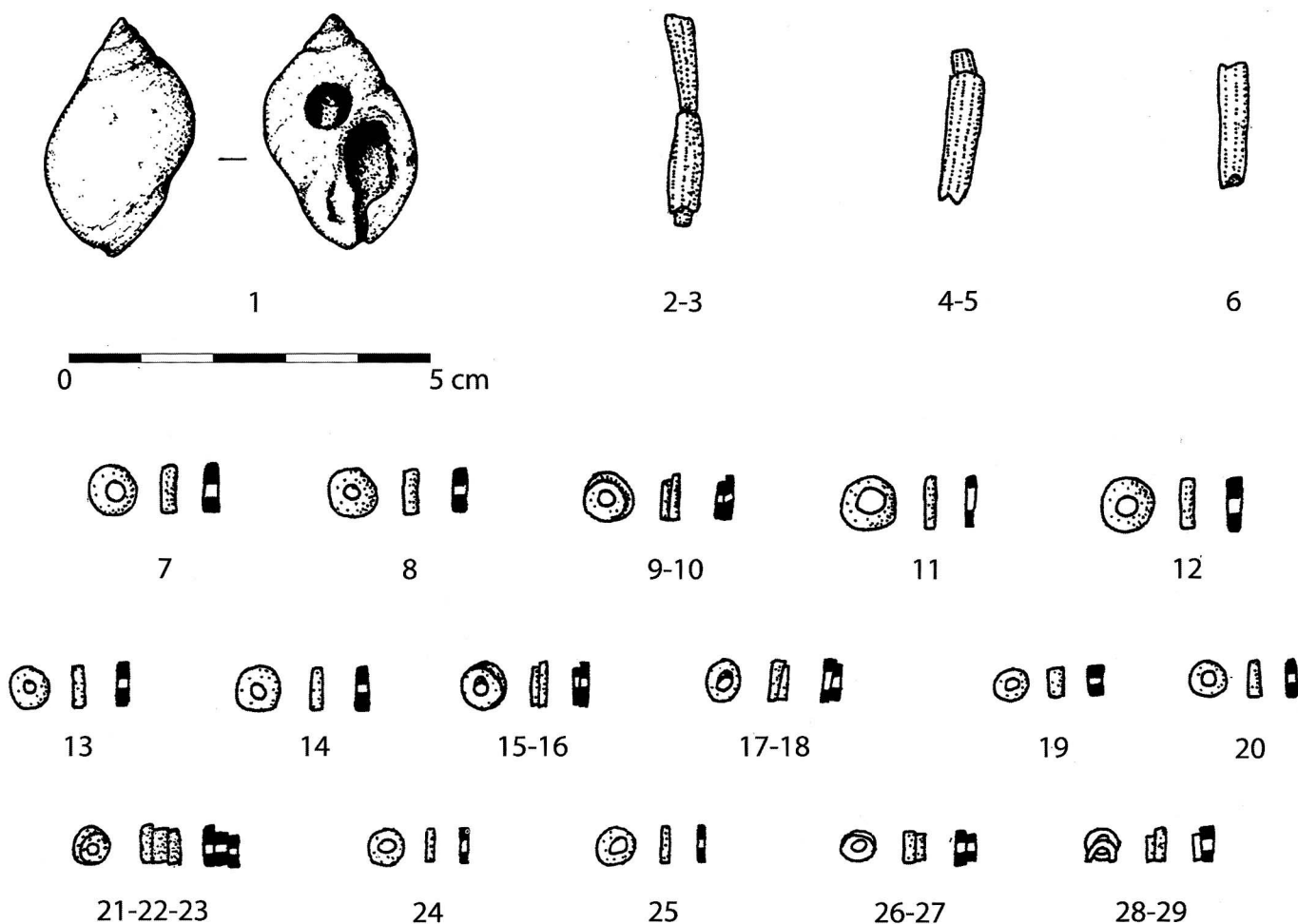


Fig. 25 – Saint-Mary, grotte d'Artenac (Charente) – Parure en coquillage :  
n° 1 : *Nucella lapillus* perforé; n°s 2 à 6 : cinq dentales; n°s 7 à 29 : vingt-trois perles façonnées.